

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les deux premiers mois de 2025 est en hausse de 0,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation résulte de la hausse de 2,2 % du nombre de patients salariés agricoles et est atténuée par la diminution de 2,6 % des effectifs de patients non-salariés agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 1,6 % pour l'ensemble du régime, - 0,5 % dans le régime des salariés et - 3,4 % dans le régime des non-salariés.

Fin février 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) est stable par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 2,8 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 3,0 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin février 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,6%	-3,4%	-0,5%	-3,3%	0,3%	-2,6%	2,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,4%	-2,9%	2,4%	-0,8%	0,0%	-2,8%	3,0%
Part des patients en ALD	27%	38%	20%	26%	32%	42%	25%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin février 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 5,8 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,7 point entre l'évolution prévue (- 0,7 %) et l'évolution réelle (0,0 %). Cet écart résulte du régime des **salariés** agricoles dont les réalisations sont supérieures aux prévisions (+ **9,1 millions**). Pour le régime des **non-salariés**, les réalisations sont inférieures aux estimations (- **3,3 millions**).

Pour l'ensemble du régime agricole, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** et les versements **d'indemnités journalières maladie** présentent le plus d'écart (respectivement **5,9 millions** et **3,0 millions**). A l'inverse, les remboursements de **médicaments rétrocedés** (- **4,2 millions**) et les **laboratoires** (- **1,8 million**) sont inférieurs aux montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à fév. 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	867,5	861,7	+5,8	390,5	393,8	-3,3	477,0	467,9	+9,1
Evolution	+0,0%	-0,7%	0,7 pt	-2,7%	-1,9%	-0,8 pt	+2,3%	+0,3%	2,0 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de soins de ville au régime agricole en février poursuivent la hausse entamée au mois précédent (+ 0,5 %). Sur les deux premiers mois de l'année, l'évolution est de **+ 3,2 %** par rapport à la même période en 2024. La hausse résulte de l'augmentation de **5,5 %** des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est minorée par l'évolution nettement plus modérée de celle des **non-salariés agricoles (+ 0,6 %)**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 1,6 %.

Les remboursements des honoraires de **médecins généralistes** se maintiennent à un niveau élevé bien que l'on note une baisse de l'évolution mensuelle en février. Le taux PCAP se hisse à **+ 5,1 %** à fin février après + 7,5 % le mois dernier. Ces progressions résultent principalement d'un effet prix, la hausse du tarif de la consultation qui est passé de 26,5 € à 30 €. Ainsi, les montants remboursés de consultations et visites bondissent de presque 10 % alors que leur nombre ne progresse que de 0,5 %. A l'inverse, le relèvement de la participation forfaitaire vient minorer les dépenses (+ 8,3 % hors PF).

Les remboursements des honoraires de **médecins spécialistes** augmentent de 3,8 % à fin février. Tout comme les généralistes, ils bénéficient d'une revalorisation tarifaire des consultations, le taux PCAP des consultations s'élève à + 5,5 %. Les actes techniques (près de 80 % des remboursements des médecins spécialistes) restent sur le même niveau élevé depuis le quatrième trimestre 2024 et progressent de 3,6 % entre fin février 2025 et fin février 2024.

Les honoraires de **soins dentaires** augmentent de **7,0 %** fin février, après la hausse croissante des dépenses tout au long de l'année 2024. Sur les douze derniers mois, cette hausse est encore masquée par l'impact du passage de 30 % à 40 % du ticket modérateur, l'évolution reste négative à - 5,3 %.

Les remboursements de soins de **kinésithérapie** à fin février sont en hausse de **4,0 %**, taux à nuancer au regard de la faiblesse atypique de janvier 2024. En comparant février 2025 à février 2024, on observe une hausse de 2,0 %, inférieure au taux PCAP.

Les remboursements de soins **infirmiers** augmentent de 2,9 % à fin février, taux également impacté par l'atypie de janvier 2024. En comparant février 2025 à février 2024, l'évolution est cette fois en baisse de 1,2 %.

Fin février 2025, les remboursements des **laboratoires** chutent de 16,4 % en raison de la décroissance observée tout au long de l'année 2024. On note néanmoins un regain d'activité en ce deuxième mois de l'année avec + 2,0 % au regard de janvier 2025.

Les remboursements de **transports** augmentent de **2,9 %** à fin février. Février semble se détacher légèrement au-dessus de la tendance d'évolution des mois précédents, il s'agit d'un mois fort : + 2,6 % par rapport à janvier.

Également pour les **indemnités journalières (IJ)** maladie, le mois de février présente une évolution mensuelle soutenue (+ 2,5 %). Fin février, les versements d'IJ sont élevés avec **+ 6,9 %**. Concernant les versements **d'IJ AT**, la hausse est moins importante qu'en maladie avec **+ 1,9 %** en PCAP.

Les remboursements de **médicaments de ville** culminent à **+ 4,0 %** à fin février (ce poste est également concerné par l'atypie de janvier 2024). L'évolution entre février 2024 et février 2025 est un peu plus modérée avec 3,3 %. Les remboursements des **médicaments rétrocedés** baissent de **13,9 %** en PCAP et chutent par rapport au mois précédent (- 9,1 %).

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **4,4 %** et restent sur un niveau de remboursement similaire au mois précédent.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin février 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fév. 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fév. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,6%	-0,9%	+3,8%	+0,6%	+3,2%	+0,6%	+5,5%	+1,4%	+0,5%
Soins de ville hors produits de santé	+0,9%	-2,0%	+3,2%	-0,5%	+3,2%	+0,2%	+5,6%	+0,6%	+0,5%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,0%	-3,1%	+2,5%	+1,9%	+4,8%	+0,1%	+8,4%	+0,6%	-0,5%
- Médecins généralistes	-1,0%	-4,4%	+1,8%	-1,7%	+5,1%	-0,3%	+9,6%	+2,0%	-2,7%
- Médecins spécialistes	+1,6%	-1,4%	+4,1%	+4,5%	+3,8%	-0,6%	+7,3%	+3,3%	+0,8%
- Dentistes	-5,3%	-8,2%	-3,4%	-0,7%	+7,0%	+3,7%	+9,1%	-11,2%	-1,6%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,9%	-1,6%	+5,0%	-0,9%	+3,6%	+1,4%	+7,0%	-1,6%	-0,8%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,1%	-0,8%	+5,5%	+2,3%	+4,0%	+1,0%	+7,5%	-1,0%	+0,9%
- Infirmiers	-0,0%	-2,1%	+3,9%	-2,4%	+2,9%	+1,2%	+5,9%	-2,2%	-1,3%
Laboratoires	-11,7%	-15,2%	-8,6%	-21,1%	-16,4%	-20,9%	-12,6%	-11,3%	+2,0%
Frais de transports	+2,9%	+0,6%	+5,3%	+4,2%	+2,9%	+0,9%	+5,0%	+2,4%	+2,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+4,1%	+5,4%	+3,9%	-0,3%	+5,1%	+7,5%	+4,6%	+5,0%	+2,4%
- IJ maladie	+4,9%	+6,9%	+4,5%	-2,5%	+6,9%	+6,6%	+7,0%	+3,5%	+2,5%
- IJ ATMP	+2,8%	+2,6%	+2,8%	+3,6%	+1,9%	+9,4%	+0,6%	+7,8%	+2,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,7%	+0,6%	+4,9%	+2,5%	+3,2%	+1,3%	+5,3%	+2,7%	+0,6%
Médicaments :	+2,6%	+0,9%	+4,3%	+3,3%	+2,9%	+1,4%	+4,4%	+3,7%	+0,5%
- Médicaments délivrés en ville	+3,2%	+1,7%	+4,8%	+4,1%	+4,0%	+2,2%	+5,9%	+4,2%	+1,1%
- Médicaments rétrocedés	-6,9%	-14,2%	-1,6%	-7,6%	-13,9%	-14,1%	-13,9%	-3,3%	-9,1%
LPP	+3,0%	-0,3%	+7,1%	-0,0%	+4,4%	+1,0%	+8,3%	-0,4%	+0,7%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En ce dernier mois de l'année 2024, les remboursements du régime agricole en **date de soins** progressent par rapport au mois précédent de 0,6 %. Le niveau de remboursement en cette clôture annuelle est le plus élevé de l'année. A fin décembre, les remboursements augmentent de **1,7 %** par rapport à 2023. Les dépenses des **salariés agricoles** progressent à hauteur de **3,7 %** tandis que l'évolution chez les **non-salariés** agricoles est légèrement négative (- **0,6 %**).

En décembre, les honoraires des **médecins généralistes** repartent à la hausse après deux mois de baisse. Sur l'ensemble de l'année, le taux diminue de **1,3 %**. La diminution s'explique par le doublement de la participation forfaitaire (PF) au cours de l'année. Hors PF, l'évolution serait de sens contraire avec + 0,4 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** à fin 2024 évoluent à la hausse à + 1,8 %, une évolution identique à celle des montants des actes techniques. Hors PF, la hausse serait plus forte avec + 2,5 %.

Les remboursements de soins **dentaires** diminuent de **7,8 %** à fin décembre. Cette baisse provient de la diminution de leur prise en charge passant de 70 % à 60 %. Les remboursements de décembre continuent sur la hausse amorcée au mois dernier.

Les montants remboursés pour les soins des **masseurs-kinésithérapeutes** progressent de **1,6 %** à fin décembre. En cette fin d'année, le niveau de remboursement revient à la normale après un pic observé le mois précédent qui rompait avec la tendance générale de la série.

Les remboursements de soins **infirmiers** évolue assez faiblement, on note **+ 0,5 %** à fin décembre. La tendance de la série est à la baisse depuis le mois de juin 2024.

Les remboursements **d'analyses médicales** sont globalement décroissants sur toute l'année 2024. A fin décembre, l'évolution est de - **11,2 %**. Cette baisse est le résultat, entre autres, de la moindre importance des dépenses liées au Covid. Hors PF, la diminution serait moins importante avec - 7,5 % à fin décembre.

Les remboursements liés aux **transports** de patient continuent de croître avec **2,0 %** à fin décembre après 2,2 % le mois précédent.

Les versements **d'indemnité journalière (IJ) maladie** restent à un niveau élevé, similaire à celui de novembre. Sur l'ensemble de l'année, l'augmentation atteint **5,1 %**. Les versements **d'IJ ATMP** progressent de 1,2 % sur la même période.

Les remboursements des **médicaments distribués en officine** s'accroissent sur la fin de l'année 2024. Par rapport à novembre, les remboursements sont supérieurs de presque 2 % et se situent à leur niveau le plus élevé de l'année malgré le doublement de la franchise. Sur un an, l'évolution est de **3,9 %**. Les montants remboursés des **médicaments rétrocedés** diminuent de **4,5 %** à fin 2024 malgré la hausse du mois de décembre (+ 3,5 %).

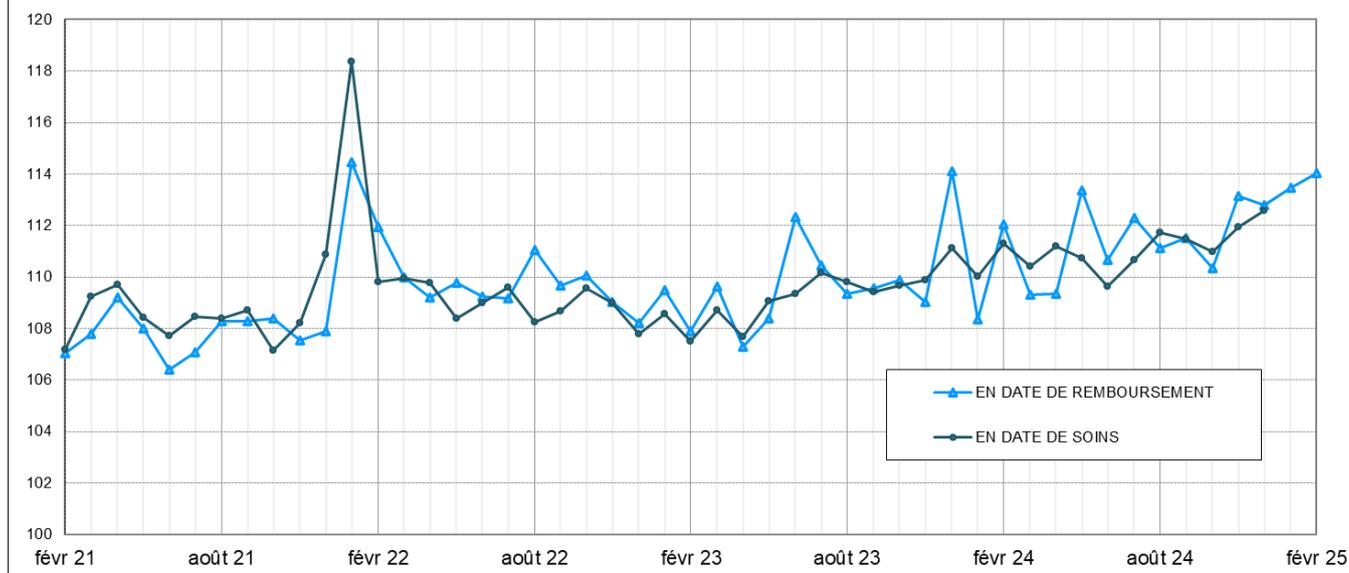
Enfin, les remboursements de **dispositifs médicaux** progressent de **2,5 %** sur les douze mois de l'année 2024.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin décembre 2024 avec les remb. à fin février 2025	Évolution annuelle				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin déc. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,7%	-0,6%	+3,7%	-0,5%	+0,6%
Soins de ville hors produits de santé	+0,7%	-2,0%	+2,9%	-1,6%	+0,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,4%	-3,4%	+1,9%	+1,7%	+1,3%
- Médecins généralistes	-1,3%	-4,2%	+1,2%	-3,0%	+3,6%
- Médecins spécialistes	+1,8%	-1,2%	+4,2%	+4,2%	+0,4%
- Dentistes	-7,8%	-11,0%	-5,6%	+1,3%	+1,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,2%	-1,4%	+5,5%	-1,4%	-1,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,6%	-1,3%	+5,0%	+3,9%	-1,7%
- Infirmiers	+0,5%	-1,7%	+4,9%	-3,6%	-0,7%
Laboratoires	-11,2%	-14,5%	-8,2%	-24,8%	-0,1%
Frais de transports	+2,0%	-0,1%	+4,3%	+5,5%	-0,0%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,7%	+5,2%	+3,4%	-3,5%	-0,2%
- IJ maladie	+5,1%	+7,6%	+4,6%	-6,4%	-0,2%
- IJ ATMP	+1,2%	+1,0%	+1,3%	+2,0%	-0,2%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,2%	+1,4%	+5,2%	+1,3%	+1,4%
Médicaments :	+3,4%	+2,0%	+4,9%	+1,5%	+2,0%
- Médicaments délivrés en ville	+3,9%	+2,8%	+5,2%	+2,2%	+1,9%
- Médicaments rétrocedés	-4,5%	-12,7%	+1,5%	-8,4%	+3,5%
LPP	+2,5%	-0,5%	+6,2%	+1,0%	-0,6%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 1,2 % en 2024 par rapport à 2023. Les dépenses de médicaments en sus et la part tarif ont augmenté respectivement de 11,6 % et 0,4 % tandis que les dépenses des dispositifs médicaux ont diminué de 3,0 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin décembre 2024 avec les remboursements à fin février 2025	Évolution annuelle				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2023	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+1,2%	-7,8%	+4,7%	+6,4%	+6,4%
- Part tarif	+0,4%	-9,3%	+4,6%	+5,9%	+7,2%
- Médicaments en sus	+11,6%	+12,6%	+7,1%	+15,2%	+2,3%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-3,0%	-11,4%	+2,4%	+2,7%	+4,5%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse en montant remboursé des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **2,6 %**, à fin février 2025.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 72,8 % à fin février 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,7 point**.

A l'inverse, l'usage progressif de médicaments innovants et onéreux depuis le début de leur commercialisation, et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,2 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Xtandi®**, **Erleada®** et **Nubeqa®**, commercialisés respectivement en février 2014, avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de 0,7 point.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,2 point**.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **619 600 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **536 300 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **55,4 % à fin février 2025** comme lors de la précédente campagne qui avait commencé deux jours plus tard.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.